

# Infos pratiques – Accès à IMAG'IN

## Pourquoi IMAG'IN ?

IMAG'IN gère les missions des intervenants qui participent aux travaux de jury « **Examens et concours** » :

- Travaux de correction
- Travaux d'interrogation
- Réunions .../...

Il permet l'affectation des intervenants en fonction de leurs compétences déclarées (épreuves d'examens en fonction des enseignements assurés) et de leurs disponibilités.

Un état de frais est préparé automatiquement pour chaque mission convoquée.

**IMAG'IN** met à votre disposition un service de consultation et de saisie des informations nécessaire au traitement financier de vos états de frais de missions.

IMAG'IN met à votre disposition :

- Un guide utilisateur disponible en ligne
- Des aides contextuelles pour chaque fonctionnalité.

*Vous complétez vos états de frais.  
Et téléchargez vos pièces  
justificatives (jpeg, jpg, png, pdf, gif).*



Transmission  
des états de frais  
pour liquidation

Applications de  
gestion financière

Versement des  
frais de  
déplacement  
sur votre  
compte  
bancaire/postal

Versement des  
indemnités de jury sur  
votre compte  
bancaire/postal et  
émission d'un bulletin de  
salaire.

## Comment fonctionne IMAG'IN ?

- Vous complétez en ligne les informations nécessaires au calcul de vos indemnités de jury et de vos frais de déplacement au titre des travaux de jury d'examens et de concours.

- La Direction des Examens et Concours vérifie et valide en fonction de votre déclaration.

- Votre dossier passe en paiement.

- Un état récapitulatif de vos déclarations est éditable.

## Sécurité informatique

- L'accès à l'application se fait via un portail sécurisé :

[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)

**Rubrique examens et concours/ indemnisation des jurys**

- Si vous êtes personnel d'un établissement de l'académie de Bordeaux, vous vous connectez en utilisant vos identifiants de messagerie personnelle académique.

- Sinon, vous vous connectez avec le numéro intervenant figurant sur votre convocation, il sert aussi de mot de passe à la première connexion.

- Comment obtenir vos identifiants ?  
(personnels de l'académie de Bordeaux)

[www.ac-bordeaux.fr](http://www.ac-bordeaux.fr)

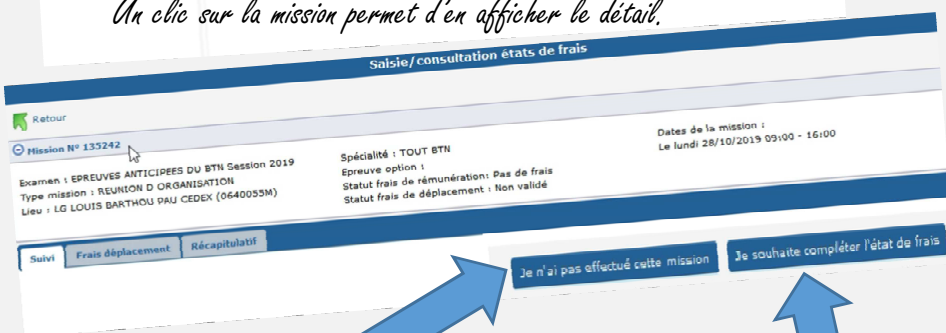
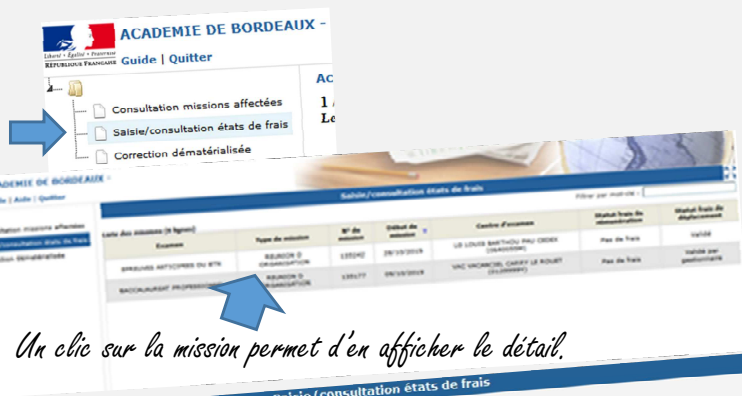
- Rubrique Autre services académiques  
Infos messagerie

# Vous complétez et déposez vos justificatifs en quelques clics via un portail sécurisé...

## Fonctionnement :

1 Se connecter au portail ARENA puis via l'activité **Examens et concours > Gestion des intervenants et missions IMAG'IN > Accès individuel,**

2 Afficher la liste des missions sur lesquelles vous êtes convoqué(e) via le menu **Saisie/consultation états de frais**

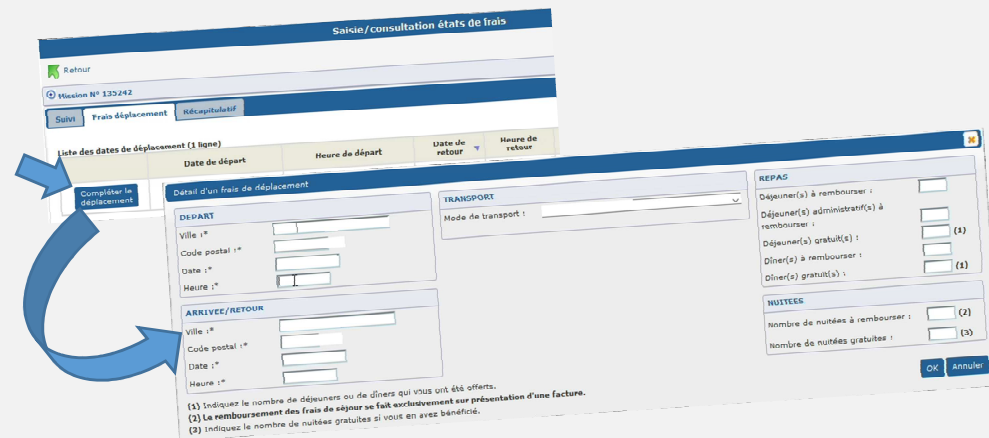


3 Vous saisissez, selon le type de mission :

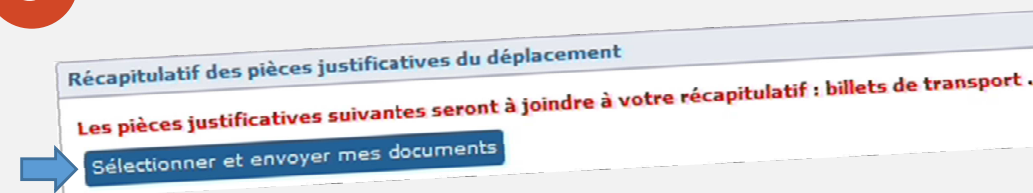
- Le nombre de copies corrigées
- Le nombre de candidats interrogés
- Les horaires

Pour certains types de missions (ex. surveillance), le service gestionnaire génère la saisie de l'indemnité.

4 Vous renseignez vos frais de transport et d'hébergement, si la mission donne lieu à remboursement du déplacement.



5 Vous déposez en ligne vos pièces justificatives s'il y a lieu.



Vous avez également la possibilité d'envoyer par courrier postal vos justificatifs agrafés à l'état récapitulatif à :

**RECTORAT de L'ACADÉMIE de BORDEAUX  
DIRECTION des EXAMENS et CONCOURS  
5 RUE JOSEPH de CARAYON-LATOURE  
33060 BORDEAUX Cedex**

6 Vous finalisez : « Enregistrer » et/ou « Valider ».



Vous souhaitez revenir sur l'écran précédent de votre état de frais.

Vous enregistrez votre saisie et pouvez y revenir à tout moment.

Vous avez terminé, vous validez votre état de frais mission pour que le service de gestion puisse traiter votre dossier.